

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 16 novembre 2018

**11<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2018-10-11-2**

### Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

### Service consulté

DEAA – service prospective et politique  
européenne

## FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES - SOUTIEN A TROIS PROJETS

Résumé : Dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières (FSIT), il est proposé d'accompagner trois projets pour un montant total de 2 500 euros. Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de ses réunions du 7 septembre et du 5 octobre 2018.

### 1. Rencontres d'échanges du réseau des 4 pays à Mulhouse

L'association « Maison de la Citoyenneté Mondiale », basée à MULHOUSE, porte un projet intitulé « Rencontre d'échanges du réseau des 4 pays frontaliers à MULHOUSE ».

Cette rencontre s'inscrit dans la suite du microprojet INTERREG « Voisins solidaires », qui s'était tenu en septembre 2017. Il s'agissait d'une manifestation visant à faire travailler différents acteurs de la société civile du Sud du Rhin supérieur autour de trois thématiques : les circuits courts, le chômage des plus de 45 ans et la transition écologique. Outre le Département du Haut-Rhin (2 000 €) et INTERREG (17 000 € environ), les cofinanceurs étaient m2A et la Fondation Entente Franco-Allemande.

Le projet de cette année consiste en une « *rencontre permettant à des représentants d'associations qui s'occupent des problèmes liés au chômage et à la précarité de consolider un réseau de réflexion et d'échanges* », prévoyant notamment une « *conférence-débat sur l'analyse du modèle social allemand et ses conséquences par rapport aux problèmes de précarité et de chômage* ».

L'objectif final est de « *rechercher des actions communes pour influencer les politiques publiques* ». Plus de soixante-dix personnes issues de 3 pays (France, Allemagne, Suisse) ont participé à cet événement, les 22 et 23 septembre 2018.

Le budget prévisionnel du projet est le suivant :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Location matériel	100 €	Ressources propres	1 000 €
Publicité, communication	700 €	<i>Département du Haut-Rhin</i>	1 000 €
Frais de déplacement	700 €	Landesarmutskonferenz Baden Württemberg	100 €
Frais de restauration	400 €		
Personnel administratif	100 €		
Frais généraux	100 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 100 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 100 €</b>

Au vu de l'intérêt de cette démarche pour la meilleure compréhension entre les peuples du Rhin supérieur, il est proposé de soutenir le projet avec une subvention de 1 000 € issus du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières.

## 2. Concert présenté par le Chœur du Rhin

Le Département a été sollicité pour apporter son soutien à l'organisation d'un concert « Chœur du Rhin », le 21 septembre 2018, au Cercle Saint-Martin, à COLMAR, consistant en un hommage au compositeur américain Burt BACHARACH.

Le concert était animé par l'ensemble « Chœur du Rhin » et par le Big Band « Music Corporation », basé à FREIBURG, tous deux dirigés par Erich VOLGT-CALDERARA.

Le budget prévisionnel du projet est le suivant :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Réservation de la salle	300 €	Vente des billets	1 200 €
Frais de communication	120 €	<i>Département du Haut-Rhin</i>	1 143 €
Participation aux musiciens	800 €		
Participation à la soliste	250 €		
Participation du sonorisateur et prêt de matériel	150 €		
Frais de secrétariat et d'intendance	140 €		
Frais de préparation de concert	250 €		
Redevance SACEM	225 €		
Frais d'assurance	108 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 343 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 343 €</b>

Afin de mettre en valeur le partenariat franco-allemand de ce projet, et en dépit de l'absence de participation financière d'un partenaire outre-Rhin, il est proposé de soutenir le projet avec une subvention de 1 000 € issus du Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières (FSIT).

### 3. 10<sup>ème</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> sentier des poètes (« Dichterpfad ») d'Alsace

Le Département a été sollicité par M. Gérard LESER, Président de la Société d'histoire du val et de la ville de MUNSTER, pour participer financièrement à la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> sentier des poètes (« Dichterpfad ») d'Alsace. Les « sentiers des poètes » se sont multipliés ces dernières années. Il y en a un, par exemple, le long de la voie verte qui relie BALE à HUNINGUE. Ces sentiers permettent de valoriser des poètes locaux, en plus des dialectes alémaniques et de l'allemand.

Cet événement festif s'est tenu le 21 octobre 2018, en présence d'invités venus de toute l'Alsace et de Suisse.

Le budget prévisionnel du projet est le suivant :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Spectacle (cachet et frais de voyage)	500 €	Ressources propres	100 €
Frais de déplacement des artistes	400 €	<i>Département du Haut-Rhin</i>	<i>1 000 €</i>
Frais de réception (boissons)	200 €		
TOTAL	1 100 €	TOTAL	1 100 €

Au vu de l'intérêt de cette manifestation pour la culture rhénane dans son ensemble, et en dépit de l'absence de participation financière d'un partenaire outre-Rhin, il est proposé l'attribution d'une subvention de 500 € à la Société d'histoire du val et de la ville de MUNSTER au titre du Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières (FSIT).

-----

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir :

- l'association « Maison de la Citoyenneté Mondiale » à Mulhouse à hauteur de 1 000 € pour l'organisation du projet « Rencontre d'échanges du réseau des 4 pays frontaliers de Mulhouse ».
- l'association « Atelier Florijazz » de Guebwiller à hauteur de 1 000 € pour l'organisation de ce concert.
- la Société d'histoire du val et de la ville de Munster à hauteur de 500 € pour la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> sentier des poètes d'Alsace.

Ces subventions seront imputées sur le programme F712, imputation 65-048-6562-2677-114 du budget primitif 2018 et feront l'objet d'un versement unique sur présentation de bilans financiers.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT